

<En-tête de l'école>

<Date>

Objet : Adaptations pour le prochain test de l'OQRE

Nom de l'élève : _____

Bonjour,

Entre le ___ novembre et le ___ décembre 2023 et entre le ___ mars et le ___ avril 2024, les élèves de 10^e et 11^e années, les élèves n'ayant pas encore reçu leur diplôme participeront au Test provincial de compétences linguistiques (TPCL). L'objectif de la présente lettre est de vous informer des adaptations dont votre enfant bénéficiera lors de sa participation au TPCL, conformément à son Plan d'enseignement individualisé.

Le TPCL est administré à l'échelle provinciale par l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE). Il permet de déterminer si les élèves possèdent les compétences en littératie requises en matière de compréhension de textes de lecture et de communication sous diverses formes écrites pour satisfaire à la norme prévue par Le curriculum de l'Ontario dans toutes les matières jusqu'à la fin de la 9^e année. La réussite au TPCL ou au Cours de compétences linguistiques des écoles secondaires de l'Ontario est une des conditions à remplir pour obtenir le diplôme d'études secondaires de l'Ontario.

Les résultats de l'OQRE sont un aperçu des tendances de l'apprentissage des élèves dont il est important de tenir compte lorsque l'on envisage les manières de soutenir la réussite des élèves. Ces résultats peuvent être considérés en conjonction avec d'autres informations, tels que les bulletins scolaires et les évaluations en salle de classe, pour aider à comprendre comment chaque élève répond aux attentes et aux contenus d'apprentissage du curriculum de l'Ontario en lecture et en écriture.

Le test en ligne permet aux élèves d'avoir accès à de nombreux outils d'accessibilité, y compris une fonction de synthèse vocale intégrée qui lit le texte sur l'écran. Ces outils se trouvent directement sur la barre d'outils de l'élève dans la plateforme en ligne. Les élèves peuvent se familiariser avec ces outils en faisant le test pour s'exercer, disponible sur le site Web de l'OQRE à www.oqre.on.ca.

Votre enfant pourra bénéficier des adaptations supplémentaires suivantes pendant le TPCL :

Si vous avez des questions ou des préoccupations au sujet des adaptations dont votre enfant bénéficiera, veuillez communiquer avec moi ou avec l'enseignante ou l'enseignant de votre enfant.

(Nom de la directrice ou du directeur d'école)

(Signature de la directrice ou du directeur d'école)

La direction de l'école